



COMMÉMORATION

11.11.2018

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE



Sommaire	Agenda
<p>Le mot du Maire 3</p> <p>Vie Locale</p> <p>Délibérations 4-5-6</p> <p>Conseil Municipal des Jeunes 6</p> <p>Festivités du centenaire 7</p> <p>Place du Village 7</p> <p>S.I.A.S. 8</p> <p>Artiste à VILLATE 8</p> <p>Muretain</p> <p>Chèque Energie 9</p> <p>Bassin Nordique 9</p> <p>Associations 10-13</p> <p>Brèves</p> <p>Fibre optique 14</p> <p>L'Occitanie et son drapeau 14</p> <p>Encombrants 14</p> <p>Mairie</p> <p>Horaires mairie 15</p> <p>Etat civil 15</p> <p>Concours de dessin 15</p>	 <p>20/01/2019 LOTO Comité des Fêtes</p> <p>27/01/2019 LOTO FNACA</p> <p>02 /03/2019 LOTO Comité des Fêtes</p> <p>08 au 17/03/19 Exposition Atelier d'Art</p> <p>26/05/2019 Elections Européennes</p> <p>15/06/2019 Moules-frites</p>
	<p style="text-align: center;">Villate Infos Bulletin d'informations municipales Mairie de Villate - place St Blaise 31860 Villate</p> <p>Tél. : 05 61 76 41 05 Fax : 05 61 76 78 28 Mail : mairie.villate@wanadoo.fr Directeur de la publication : Jean-Claude GARAUD Composition : Commission communication mairie de Villate</p> <p>Mise en page et Impression : Imprimerie Cazaux Av. des Pyrénées 31600 Muret</p> <div style="border: 1px solid #800000; border-radius: 15px; padding: 10px; margin-top: 20px;"> <p><u>Avertissement :</u> Les textes rédactionnels communiqués par les associations engagent la responsabilité de leurs auteurs.</p> </div>



Le mot du Maire



Chères Villatoises, chers Villatois,

Dans le Villate Infos de juillet, j'évoquais le sentiment d'abandon éprouvé par certains habitants et élus de la « France périphérique » sans toutefois prévoir qu'il s'exprimerait par les mouvements de cette fin d'année. Aussi nous entamons 2019 en espérant que notre quotidien sera ponctué d'améliorations concrètes. C'est toujours le règne des incertitudes quant à l'avenir de la France, de l'Europe, de la planète mais nous ne perdons pas espoir que des solutions seront trouvées et désirons garder un fond d'optimisme.

Cet optimisme anime les intervenants associatifs et fait le bonheur de tous les participants. Cette année encore les diverses animations, et en particulier la fête du village, ont rencontré un succès bien mérité. Je vous remercie tous, anciens membres et nouveaux qui, tous les ans, nous font le plaisir de rejoindre le Comité des Fêtes.

Les membres du conseil municipal des jeunes ont fini de décorer le transformateur électrique de la place Saint Blaise, reproduisant ce qui fait partie de l'ADN de Villate, à savoir une partie de pétanque !

Plus sérieusement, cette année encore le budget prévisionnel sera étudié avec attention afin de pouvoir maintenir les aménagements et travaux indispensables à l'entretien de la commune et au bien-être de tous les habitants. Tâche difficile qui oscille entre deux injonctions paradoxales : les économies demandées aux collectivités et les dépenses publiques locales que l'Etat leur impose. Nous continuerons de vous fournir un service de qualité tout en préservant la proximité indispensable au bien-être de tous.

La première tranche de logements en face du lycée est terminée, les nouveaux habitants ne devraient pas tarder à nous rejoindre, nous leur souhaitons la bienvenue.

L'année 2018, comme les années précédentes, aura été marquée encore une fois par des attentats meurtriers touchant des anonymes innocents. Nous ne pouvons hélas que le regretter et souhaiter que durant cette année qui vient de commencer nous n'aurons aucune victime à ajouter à cette triste liste déjà trop longue.

C'est dans cet espoir que je vous présente, au nom de tous les membres du conseil, tous mes vœux les plus sincères et souhaite, comme tous les ans, que l'adversité vous épargne vous et vos familles.

Le Maire,
J. C. GARAUD

27 Juin 2018

Le projet d'installation d'un site de tri, transit, regroupement et traitement de déchets industriels dangereux et non dangereux par l'entreprise CHIMIREC SOCODELI avait fait l'objet d'une première enquête publique en octobre et novembre 2017. La commune avait émis un avis défavorable. Une nouvelle enquête publique s'est tenue du 23 avril 2018 au 28 mai 2018 concernant cette demande d'exploitation. Etant donné les impacts sanitaires potentiels liés au projet, l'équipe municipale souhaite bénéficier de réponses exhaustives, scientifiques et factuelles à chaque question posée. Le Conseil Municipal donne un avis défavorable au projet de l'entreprise CHIMIREC SOCODELI.

La Commission d'Evaluation Locale des Charges Transférées doit transmettre aux communes membres un rapport sur l'évaluation des charges transférées dans un délai de neuf mois. Après lecture de ce rapport transmis par le Muretain Agglo le 28 Mai 2018, le Conseil Municipal décide de l'approuver.

La législation prévoit une dématérialisation totale des échanges actuels avec la DGFIP, la Trésorerie, la Préfecture, l'INSEE et NET ENTREPRISE. Pour mener à bien ces procédures de dématérialisation, Monsieur le Maire doit posséder une signature électronique. La société BERGER LEVRAULT propose pour l'acquisition des logiciels un devis s'élevant à 1 130,00 €. Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de ces logiciels.

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'État s'est engagé dans un projet qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité. Le Conseil Municipal décide de procéder à la télétransmission de ces actes et autorise le maire à signer la convention avec le Préfet de la Haute-Garonne afin de formaliser les modalités de ces échanges.

À la suite de l'intégration de la Communauté de Communes Cœur de Garonne en représentation-substitution de la commune de Lherm, la catégorie juridique du SIAS a été modifiée. Désormais le SIAS Escaliu est un syndicat mixte fermé. Le Conseil Municipal, approuve cette modification.

Considérant qu'il peut être nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil Municipal décide le recrutement d'agents contractuels dans le grade d'adjoint technique territorial pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de six mois maximum pendant une période allant de Juillet 2018 à Juin 2019 inclus. Ces agents assureront des fonctions d'adjoint technique territorial pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures (cette durée hebdomadaire, fixée par contrat, pourra évoluer à la baisse en fonction des besoins).

12 septembre 2018

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose une mission optionnelle d'assurance des risques statutaires afférents aux personnels territoriaux. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service Contrats-groupe du CDG31.

Le Conseil Communautaire du 12 décembre 2017 a approuvé la charte de la commande publique du Muretain. Après une phase de questionnement des entreprises, l'analyse des réponses obtenues a fait ressortir 2 axes de travail : soutenir l'économie locale en favorisant l'accès à la commande publique et promouvoir un achat responsable, innovant et respectueux de l'environnement. Le Conseil Municipal approuve la charte de la commande publique.

Concernant le remplacement des éclairages publics vétustes au lotissement « Les Jardins de Bordeneuve », l'étude de la dépose de 13 lanternes et la mise en place de nouvelles lanternes de type "résidentiel" 70 watts similaires à celles existantes sur la commune a abouti à une part restant à la charge de la commune de 2086 €. Le Conseil Municipal décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Concernant la modification de l'éclairage public suite aux travaux de rénovation de la place « Léon Carles », le SDEHG a réalisé l'étude des travaux qui aboutit à une part restant à la charge de la commune de 2628 €. Le conseil municipal décide de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG.

Le Conseil Municipal propose de dénommer ou de renommer des voies et places publiques en leur attribuant le nom de personnalités qui se sont illustrées par leurs services rendus à la commune ou à leur pays, comme suit : rue Antonine CRESPIY pour dénommer la voie desservant les habitations dont l'entrée se situe à l'intérieur du lotissement « O VILLAGE », avenue Roger AMANS, rue François MITTERAND, rue Vincent AURIOL, rue Charles DE GAULLE, rue Simone VEIL et rue Clément ADER desservant le lotissement « VILLA NOVA ».

Le conseil municipal avait donné son accord pour les travaux de branchement des toilettes publiques au réseau d'assainissement collectif. Le chiffrage effectué par le SIVOM SAGE s'élevait à 3 750,10€ T.T.C. Or il s'avère que le nouveau devis définitif du SIVOM SAGE s'élève à 4015,14 € T.T.C. De plus, des travaux d'ouverture de tranchées doivent être réalisés. L'entreprise MAURETTE a été choisie. Le devis de ces travaux s'élève à 900 € T.T.C. Le Conseil accepte le devis.

Le Conseil Municipal a approuvé le financement d'investissements communaux pour lesquels il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant de 300 000.00 €. Le Conseil Municipal, propose de retenir la proposition élaborée par La Banque Postale dont les principales caractéristiques du contrat de prêt sont : montant du contrat de prêt de 300 000.00 €, durée du prêt de 15 ans, taux d'intérêt annuel fixe de 1,50 %.

23 octobre 2018

Nous avons récemment appris, par voie de presse, la volonté présidentielle de réfléchir à la transposition du « modèle lyonnais » en Haute-Garonne. Une telle décision entraînerait un transfert des compétences du Conseil Départemental vers Toulouse Métropole sur le territoire de cette dernière. La suppression de l'institution départementale sur le périmètre métropolitain laisserait subsister un département dépourvu de sa capacité d'action en matière de solidarités humaine et territoriale. Le Conseil Municipal manifeste son opposition au projet et apporte son soutien à un Conseil Départemental fort continuant d'agir dans son périmètre géographique actuel.

Le Plan Communal de Sauvegarde avait été approuvé le 12 mars 2015. La liste des personnes vulnérables au sein de la commune ayant évolué, il convient de la modifier. Le Conseil Municipal approuve cette actualisation.

Les dépenses de voirie de la commune de VILLATE durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 sont supérieures à la retenue sur Attribution de Compensation au titre de la compétence. Le Conseil vote le versement au Muretain-Agglo d'un fonds de concours de 30 829,00 € pour la régularisation des travaux de voirie.

L'Association « Véhicules Militaires Historiques Toulousains » organise des journées pédagogiques afin de promouvoir le devoir de mémoire, de rendre hommage aux combattants ainsi qu'aux victimes civiles et militaires. Le Conseil accorde une subvention exceptionnelle de 100,00 € à l'association.

La commune est souvent sollicitée par les associations afin de mettre à leur disposition des grilles d'exposition. Il est arrivé que différentes communes limitrophes nous les prêtent. Cette situation pose souvent des problèmes car les associations municipales sollicitent souvent les communes aux mêmes périodes. Le conseil municipal approuve l'achat de 15 grilles et huit pieds pour un montant de 1050,00 € T.T.C.

Madame Corinne VALENTIN a effectué depuis le 1^{er} octobre 2016 un « contrat unique d'insertion » à la mairie de Villate. La population de la commune évoluant à la hausse et la charge de travail augmentant, il apparaît opportun de lui proposer une embauche en emploi « Parcours-Emploi-Compétences », à raison de vingt heures par semaine. Ce contrat à durée déterminée a été conclu avec Cap Emploi pour une durée d'un an à compter du 1^{er} octobre 2018. Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

C.M.J.



L'inauguration du transformateur de la place du village, a été célébrée le 19 octobre 2018 en présence de M. TORTOLO, Directeur Régional et M. MARSAC, Directeur Territorial, d'Enedis. Le Conseil Municipal des Jeunes avait invité les habitants de la commune à remercier les différents interlocuteurs qui ont permis la réalisation de ce magnifique projet :

- Mrs les directeurs d'Enedis pour leur soutien financier de 500 €.
- Les jeunes pour le travail accompli
- M. ROCCO pour son implication dans le projet.

Un exposé retraçant les étapes du chantier était affiché.

A l'issue de cette inauguration, un vin d'honneur a été offert par la mairie dans la salle du conseil. Le directeur d'Enedis a été enchanté de la démarche.

Enfin pour remercier les enfants de leur travail, la mairie a organisé une sortie à Tepacap. Sortie qui s'est passée dans la joie et la bonne humeur.



Centenaire de la fin de la guerre 1914 /1918



Comme dans la plupart des communes de France, la commémoration du 11 Novembre 1918 a répondu cette année à un cérémonial particulier. Quatre gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts par le Conseil Municipal des Jeunes, le comité des fêtes, la FNACA et le Conseil Municipal ; en présence de représentants de la gendarmerie, de l'armée et des sapeurs-pompiers.

A l'issue de la cérémonie, le public a été invité à visiter l'exposition d'objets, photographies, documents et journaux relatifs à la Grande Guerre prêtés par les habitants de Villate, dans la salle des fêtes.



La mairie remercie également les familles donatrices de la collection de journaux « Le Pays de France ».

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée fort conviviale.

Place du Village



Abattage du pin dont les racines apparentes occasionnaient une gêne majeure pour la circulation et un risque pour la salle des fêtes.



Aspect actuel de la place avant la pose du lampadaire multi-éclairages en son centre.



Manque d'aides à domicile, le service public en souffrance.

Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale ESCALIU (SIAS) intervient au domicile des personnes âgées depuis plus de trente ans.

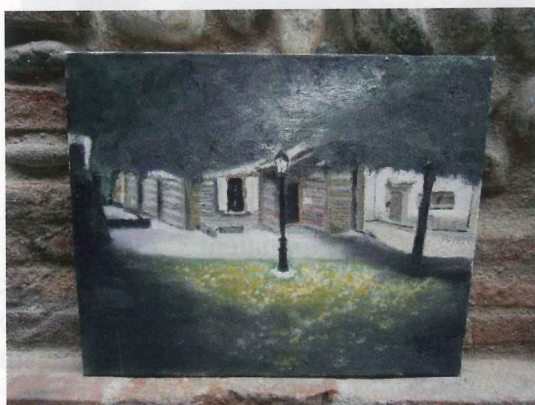
Au quotidien, les équipes agissent pour rendre un service de qualité permettant le maintien au domicile des bénéficiaires. Cependant, depuis quelques années déjà, le métier d'aide à domicile peine à recruter malgré un besoin toujours plus grand. En effet, le maintien à domicile répond à une réelle volonté politique sur le plan national mais les services publics n'ont pas les moyens humains et financiers nécessaires pour le réaliser dans de bonnes conditions.

Face à cette problématique, le SIAS ESCALIU s'est rapproché de Pôle Emploi, des différentes écoles du territoire, des communes mais également des organismes de recrutement tels qu'INDEED, Facebook... Ces partenariats n'ont pas permis de recruter le personnel suffisant au bon fonctionnement du service. En raison de ce manque ; les services d'aide à domicile, dont le SIAS, ont été dans l'impossibilité de réaliser l'ensemble des heures.

Le SIAS ESCALIU cherche à recruter des personnes qui veulent travailler dans ce secteur riche en contacts humains.
Pour cela, vous pouvez faire parvenir vos demandes à l'adresse suivante : contact@sias-escaliu.fr

Artiste à VILLATE

M. Ricardo SASTRE, habitant de VILLATE de longue date et passionné de peinture, a offert à la mairie 2 tableaux représentant l'ancienne mairie et la salle des fêtes.



Ces tableaux ont trouvé leur place devant le mur en brique dans l'entrée de la mairie à laquelle ils s'intègrent harmonieusement.

Le Conseil Municipal remercie M. SASTRE de l'attention qu'il porte à notre commune.

Le chèque énergie



L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer les factures d'énergie de leur logement : l'électricité, le gaz, le fioul, le bois...

Le chèque énergie vous est attribué chaque année en fonction de vos revenus et de la composition de votre foyer. **Il vous est adressé automatiquement sur la base des données que vous avez déclarées auprès des services fiscaux lors de votre déclaration de revenus.** Si vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie à votre domicile. **Vous n'avez aucune démarche à réaliser.**

Pour vérifier si vous pouvez bénéficier du chèque énergie, en quelques clics, connectez-vous à : www.chequeenergie.gouv.fr/contacts

Il peut également régler certains travaux destinés à limiter la consommation énergétique du logement.

Pour en savoir plus consultez le portail :

renovation-info-service.gouv.fr ou appelez le **0 805 204 805** service et appel gratuit.

Si vous êtes un professionnel, vous êtes tenus d'accepter un chèque énergie d'un client pour payer sa facture ! Pour plus de renseignements vous pouvez faire le **09 70 82 85 82**, ce numéro vous est réservé.

Bassin Nordique



Inauguration du bassin nordique !

Le 13 Octobre 2018, le bassin nordique, qui ne ressemble à aucun autre sur le Muretain-Agglomération, a été inauguré en présence d'une cinquantaine d'élus et d'une centaine de licenciés des clubs de natation. Dédié à la pratique de la natation pour tous : sportifs confirmés, occasionnels ou amateurs ; cette nouvelle aire de nage est accessible depuis l'intérieur grâce à un couloir d'eau reliant l'intérieur du complexe au bassin extérieur. Animations, évènement et temps forts sportifs rythmeront l'année du bassin nordique où sportifs de haut niveau, scolaires, associations sportives, familles et nageurs bénéficieront du cadre idéal pour la pratique de leur choix !



HORAIRES D'OUVERTURE DU BASSIN NORDIQUE

Périodes scolaires	Vacances scolaires	Jours Fériés
Du lundi au vendredi : 10h/20h	Du lundi au samedi : 10h/20h	Suivant les jours fériés,
Samedi : 10h/13h - 14h/18h30	Dimanche : 09h/13h - 14h/18h	contacter Aqualudia pour plus d'infos
Dimanche : 09h/13h - 14h/18h		au : 08-99-10-61-51

De nombreux adhérents sont toujours fidèles
au Rock'n roll, à la Salsa et à la Bachata.



En 2018, Génération Danse s'est enrichie d'une section **Country**.

Les danseurs de **Kizomba** sont fidèles et nous avons adapté le cours de façon à intégrer les débutants.

Grande nouvelle : le **Lindy hop** est de retour !! (Tous les lundis à la MJA)

Nos « sucré-salé » trimestriels, ouverts uniquement aux adhérents, rencontrent toujours un vif succès. Ce sont des moments conviviaux permettant à chacun de préparer un plat pour agrémenter un buffet, toujours riche, original et abondant, mais également de découvrir les danses enseignées dans les autres cours.

Régulièrement des soirées dansantes rock, salsa, bachata, agrémentées de West coast, de lindy hop et de valse sont organisées le samedi soir et des bals Tango argentin le dimanche après-midi. Ces réjouissances sont ouvertes à tous... adhérents ou non et permettent de rencontrer danseurs et danseuses de tous niveaux, de mettre en pratique les apprentissages et de se perfectionner.

Les cours : lundi kizomba et lindy hop, le mardi salsa et bachata, le mercredi rock et salsa inter.

Nos soirées : voir photo ci-contre.

Le bureau de Génération Danse se tient à votre disposition pour tous renseignements. **likez notre page facebook !!**

Tél. génération danse : 07-67-21-29-49

Tél. country : Mme Py 06-98-00-37-93

<https://www.facebook.com/association.generation.danse>

mail : generation.danse@orange.fr

Site internet : <http://www.generationdanse.fr/>

GENERATION DANSE

SOIRÉE ROCK & SALSA
 Intermèdes Bachata, Kizomba, Lindy hop, West-Coast-Swing
 21h30 - 2h

Samedi 03 nov 2018	Samedi 09 mars 2019
Samedi 08 déc 2018	Samedi 13 avril 2019
Samedi 26 janv 2019	Samedi 11 mai 2019
Samedi 23 févr 2019	Samedi 15 juin 2019

APRÈS-MIDI MILONGA
 100 % Tango argentin
 15h - 19h

Dimanche 04 nov 2018	Dimanche 10 mars 2019
Dimanche 09 déc 2018	Dimanche 14 avril 2019
Dimanche 27 janv 2019	Dimanche 12 mai 2019
Dimanche 24 févr 2019	Dimanche 16 juin 2019

Entrée 6 € / Boissons soft offertes
 Salle des fêtes Pins Justaret
 Contactez-nous : 07 67 21 29 49

2^{ème} année de COUNTRY sur VILLATE

A l'origine, nous étions 5 passionnés de Country à nous retrouver, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour ensuite décider de faire partager notre passion.

C'est ainsi que fin novembre 2017, naît la section COUNTRY (niveau expérimenté) sous couvert de l'association GENERATION DANSE.

L'animation des cours étant gratuite, les adhérents payent uniquement l'adhésion au club (30 € pour l'année 2018-2019).

En Septembre 2018, c'est l'ouverture du cours débutants ; les cours se dispensent donc :

- le mardi de 19h30 à 21 heures pour les débutants,
- le jeudi de 19h30 à 22 heures pour le cours médium/intermédiaire.

Notre plaisir est d'enseigner la danse, d'apprendre des chorégraphies et de les pratiquer lors de soirées proposées par d'autres clubs ou festivals qui sont organisés durant l'année.

Si vous souhaitez, vous aussi, tester cette discipline,
 il ne vous reste plus qu'à... faire le premier pas !

Contact : TITA 07.86.86.08.91

Le théâtre se développe sur Pins-Justaret/Villate.

Suite à une demande croissante de nouvelles inscriptions, le groupe théâtral Pins-Justaret/Villate a ouvert un nouveau cours pour les enfants à partir de 5 ans, soit trois groupes de théâtre enfants et adolescents.



Les prochaines représentations de nos groupes auront lieu les **samedi 29 juin 2019** et **dimanche 30 juin 2019** à la salle des fêtes de Pins-Justaret.

Pour démocratiser le théâtre et proposer une programmation diversifiée, nous accueillons aussi des troupes extérieures.

Les prochaines représentations sont déjà planifiées le **19 janvier 2019** et le **30 mars 2019**.

Pour tout renseignement ou réservation : <http://gtpjv.wpweb.fr/programmation-2018-2019>.

Il reste encore des places. N'hésitez pas à partager cette information autour de vous !

Merci et à bientôt



Toutes les infos sur le groupe théâtral de
Pins-Justaret/Villate
Sur le site « Les Arts'Mateurs »

Qi Gong



Le Qi Gong est un art martial ancestral chinois. Le Qi (prononcé tchi) signifie énergie vitale. Le Qi Gong est la maîtrise de l'énergie vitale. Elle va se réveiller sous l'action d'une respiration lente, ventrale et consciente. Elle se diffuse dans les méridiens. Avec ce travail de respiration, combiné à des gestes de gymnastiques lentes et à des automassages, le Qi Gong va apporter détente, tonus et souplesse. La médecine occidentale s'intéresse de plus en plus à cette pratique qui permet de lutter contre le stress, la fatigue, les insomnies. Le Qi Gong permet

de bien vieillir car il rend la souplesse aux articulations, tonifie les muscles, renforce l'équilibre et assouplit la colonne. Il n'y a pas de limite d'âge pour pratiquer le Qi Gong.

Les cours sont animés par Catherine Boussard, diplômée fédérale (FEQGAE) et diplômée de QI GONG thérapeutique (Ecole XIN'AN).

Quatre stages sont encore prévus au cours de la saison, ouverts aussi aux non adhérents, au gymnase du lycée de Pins-Justaret :

- Samedi 26 janvier 2019 14h – 18h Qi gong de l'hiver et automassage du ventre.
- Samedi 16 mars 2019 14h – 18h Qi gong pour renforcer la région cervicale et la colonne.
- Samedi 13 avril 2019 14h – 18h Qi gong du printemps, torsions et spirales.
- Samedi 15 juin 2019 9h30 – 13h Qi gong et marches en extérieur.

Notre association compte 22 pratiquants cette année qui se réunissent tous les mardis de 19h30 à 20h45 au gymnase du lycée de Pins-Justaret (sauf vacances scolaires). Il est possible de prendre un abonnement à l'année, au trimestre ou un carnet de 10 tickets.

Renseignements auprès de Bénédicte Flache : 06 16 18 01 47

Du nouveau pour cette rentrée de septembre, avec notamment le renouvellement du bureau de l'association et des adhérentes toujours plus nombreuses et impliquées !

Un grand merci à la municipalité qui met gracieusement une salle à notre disposition pour ces moments d'échanges et de partage entre enfants et assistantes maternelles.

- Activités initiées par les assistantes maternelles qui rivalisent d'imagination et de créativité pour réaliser des petits « chefs-d'œuvre » avec les enfants.



Ou bien

- Ateliers dirigés par des intervenants extérieurs (prestations prises en charge par l'association),
 - Barbara, éveil musical
 - Myriam, marionnettes



Inutile de préciser que ces ateliers sont toujours prisés par nos petits et appréciés par les assistantes maternelles qui prolongent souvent ces interventions par des petits travaux sur les thèmes évoqués.

Et prochainement :

- Moments de convivialité avec les résidents de la maison de retraite de Pins-Justaret ; l'occasion de partager avec nos aînés chansons, comptines et jeux divers, pour le grand plaisir de tous.

Présidente : Cécile Ragazzana 0561763991

Secrétaire : Evelyne Combes 0561088442

Trésorière : Monique Garcia 0635943431

Une année bien remplie au club du 3^{ème} Age

Tout d'abord, BIENVENUE à notre présidente d'honneur, Madame Marie-Jeanne GARAUD, âgée à ce jour de 98 ans, discrète, toujours souriante et présente tous les jeudis à notre club depuis plus de 35 ans.



Les sorties de BOSSOST, LA COUVERTOIRADE dans l'Aveyron, NARBONNE et les salins de GRUISSAN, sans oublier notre repas presque obligatoire aux « Grands Buffets » ont été un vrai succès. Notre repas de Noël à la salle des fêtes de VILLATE a clôturé en beauté nos activités de l'année. Le club est ouvert : **Le mardi après-midi** à partir de 14h30 et est consacré aux **loisirs créatifs** (initiation au pastel, préparation des lotos, kermesse, tricot, couture, broderie).

Le jeudi après-midi à partir de 14h00 où nous faisons des **jeux de société** (belote, scrabble, rummikub, dominos, rami, etc...) suivi d'un goûter.

Sans oublier nos **sorties au restaurant** tous les mois, suivies d'un petit loto au club.

Notre nouveau bureau dynamique met tout en œuvre pour faire avancer le club, le faire évoluer dans une bonne ambiance.

Présidente : Mme MARSOLAN (05.61.08.77.13)

Secrétaire : Mme DASSEIN – Secrétaire Adjointe : Mme PAPAY

Trésorière : Mme GIANESIN – Vice-Trésorière : Mme FERREIRA-GONCALVEZ

Venez nombreux nous rejoindre !



VILLATE

C'est vachement bien

2018 s'achève avec, comme d'habitude, son lot de succès lors des différentes manifestations.

Une fois encore, la kermesse pour les plus petits et la venue du PERE NOEL ont apporté leur lot de surprises.

Les fêtes de l'année passée se sont toutes bien déroulées.

Nous vous l'exprimons dans chaque article que nous publions dans le « VILLATE INFOS », mais c'est une réalité : le Comité des Fêtes ne serait rien sans la participation de chacune et chacun d'entre vous. C'est votre participation qui motive le Comité des Fêtes dont l'implication ne cesse de croître et de faire jaillir de nouvelles idées.

Si comme nous, vous avez envie d'apporter votre aide, n'hésitez pas à rejoindre nos équipes et faites-vous connaître au 07.85.34.00.24.

Nous reprendrons les festivités avec les lotos qui auront lieu le 20/01/2019 et le 02/03/2019 avant d'élire un nouveau bureau début avril 2019.



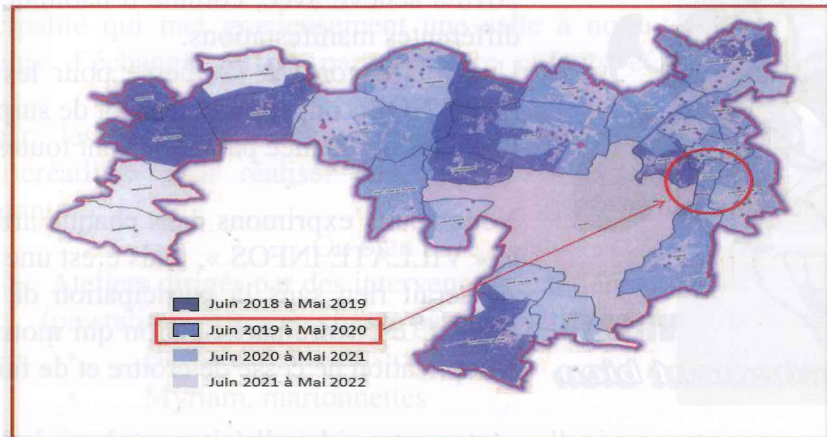
Groupe vocal Single Stage Chorus

Le groupe vocal AMPJV basé sur Pins-Justaret/Villate propose des spectacles tout au long de l'année, alliant les musiques d'hier et d'aujourd'hui ; des chanteurs passionnés, motivés et impliqués, menés par une immense envie de partager leur passion.

Si vous avez l'âme d'un chanteur, n'hésitez pas à nous rejoindre : corinne1331@hotmail.com



Développement de la fibre optique dans le Muretain



Le syndicat mixte « Haute Garonne Numérique » réunit le Conseil Départemental, les communautés d'agglomération du Muretain et du Sicoval et 15 communautés de communes.

Il est soutenu par l'Etat et la région Occitanie.

En Juin 2018, il a signé une délégation de service public avec Altitude Infrastructure pour déployer la fibre optique jusqu'aux abonnés (280 000 prises très haut débit) dans un délai de 4 ans.

***La commune de Villate sera connectée
entre Juin 2019 et Mai 2020***

L'Occitanie et son drapeau



L'Occitanie (en occitan Occitània) est une région administrative créée par la réforme territoriale de 2014 et comportant 13 départements. Temporairement appelée Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, le nom d'**OCCITANIE** est officiel depuis le 28 septembre 2016.

Cette région arbore son propre drapeau qui reproduit les usages des deux régions fusionnées. Il est composé pour moitié de la croix occitane et pour autre moitié des quatre bandes traditionnelles du drapeau catalan. Il conserve les références sang et or, rouge et jaune, communes aux Catalans et aux Occitans. Vous pouvez le voir sur l'un des mâts qui soutient les drapeaux de notre mairie, derrière le monument aux morts.

Encombrants



COLLECTE ENCOMBRANTS 1er semestre 2019

- Mardi 12 Mars 2019
- Mardi 21 Mai 2019

Sornires Mairie

La mairie est ouverte
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous
tous les soirs et le samedi matin

Tél. : 05-61-76-41-05
Mail : mairie.villate@wanadoo.fr



Etat civil

Mariages

Corinne CASALTA et Patrick SAINTE-COLOMBE, le 21/07/2018

Marion DUGAS et Guillaume THISSE, le 03/11/2018

Sandrine QUENTON et Gilles CLAVE DE OTAOLA, le 15/12/2018

Naissances

EDOIR Olivia	04/08/2018
JACOMELLI Antoine	14/08/2018
TOURNOIS Nina	28/08/2018
CORIA Jules	23/10/2018
LOUBET Mathéo	06/11/2018
GIMBRE-NEVES Willy	08/11/2018
TOULZAC Anna	29/11/2018
BASTIDE Evan	30/11/2018

Décès

GOR Philippe 23/10/2018

PINS-JUSTARET/VILLATE

Les Municipalités de Pins-Justaret et Villate avec le soutien des Associations Culturelles organisent un

CONCOURS

Ouvert aux habitants de Pins-Justaret et Villate - Public visé : de 18 à 99 ans

A l'occasion des Dix ans du Festival

Du 7 Janvier au 22 Mars 2019

Réalisez l'affiche du prochain festival 2019

Thème : " autour du DIX "

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Mairie de Pins-Justaret(05 62 11 71 05) et Mairie de Villate (05 61 76 41 05)





Inauguration
de la fresque du transformateur réalisée par
le Conseil Municipal des Jeunes .

